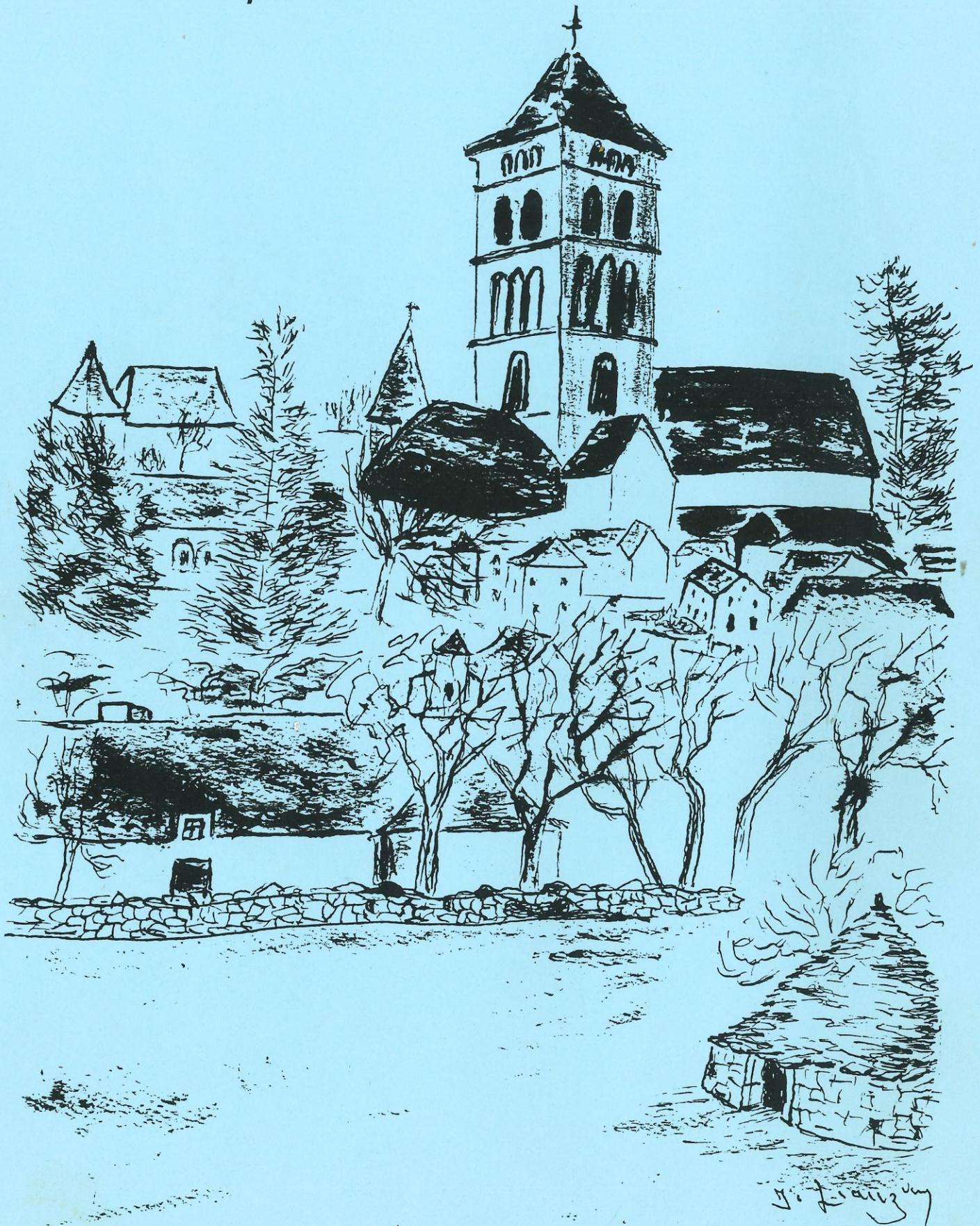


LIVERNON

Echo Municipal N° 13



Janvier 1996

EDITORIAL

Au mois de Juin 1995, la Commune de Livernon s'est donnée un nouveau Conseil Municipal. Un grand nombre de conseillers sortants n'ayant pas souhaité renouveler leur mandat, une nouvelle équipe a été élue.

Cette dernière se veut représentative de la population et se donne pour but de gérer les affaires de la commune dans un esprit de transparence et de concertation.

Les travaux prévus par l'ancienne Municipalité arrivent à leur terme, comme le bâtiment des pompiers et le ravalement de la façade de la poste.

Un certain nombre de dossiers ont été relancés tels que :

L'assainissement : l'étude du bureau Vincent Ruby s'achève. Une réunion publique d'informations et de propositions est prévue pour le courant du mois de Janvier.

Le clocher : suite à diverses interventions et entretiens avec des personnels des Bâtiments de France et de la DRAC et après une réunion de travail en présence de M. Mangado, architecte aux Bâtiments de France, il semble que ce dossier entre dans sa phase finale, ce qui nous permet d'espérer la réalisation des travaux courant 1996.

L'Eglise : L'ASESREP ayant réalisé une collecte de fonds conséquente, la Municipalité s'engage à conduire le dossier aux côtés de l'Association en vue d'obtenir des subventions et de compléter financièrement l'opération si besoin.

Gendarmerie : La Commune a renouvelé sa candidature à la construction d'un nouveau bâtiment.

Voirie : dès le début Juillet, un inventaire a été réalisé. La mise en place d'un programme n'ayant pas été possible pour cette fin d'année 1995 et vu l'état de certains chemins, le passage du point à temps a été décidé courant Août et Septembre.

Dans le cadre d'un stage de formation effectué par Thierry GRIMAL, le nettoyage des abords des différents points d'eau de la commune a été réalisé (Coursan, Bresquéjols, Tourniac, Damance ...).

Bâtiments communaux : un état des lieux des bâtiments et logements communaux a été effectué. Certains travaux d'entretien des menuiseries extérieures et intérieures ont été décidés et réalisés à l'école et aux vestiaires du terrain de foot. Une rénovation du mobilier scolaire a également été réalisée.

Ancien bâtiment du centre de secours : l'aménagement de ce local en atelier municipal a été mis place dès le déménagement des véhicules des pompiers.

Informatique : l'équipement du bureau de la mairie en matériel informatique a été décidé et sera opérationnel au cours du 1er trimestre 1996.

Prêts en cours : en ce qui concerne la gestion financière de la Commune, le réaménagement de certains prêts à taux élevés a été réalisé, tant au niveau des taux que de la durée.

PROJETS 1996 :

- * Aménagement d'une salle pour le syndicat d'initiative et la bibliothèque municipale dans le garage de la perception.
- * Préparation d'un programme voirie.
- * Mise en place d'un calendrier pour les travaux de l'appartement de la Poste et d'un logement au dessus des Ecoles.

Comme vous pouvez le constater la nouvelle équipe s'est mise au travail au sein de chaque commission respective. Certes, tout est loin d'être traité et résolu. Sachez toutefois que nous sommes conscients du fait que notre rôle essentiel est d'être à l'écoute de vos problèmes et suggestions pour faire en sorte que la vie communale fonctionne en toute démocratie.

La vie associative joue un rôle capital pour l'animation de notre village. Nous ne pouvons que remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour porter les couleurs de LIVERNON. Cette année nous pouvons inscrire au "tableau d'honneur" Dominique GRIMAL et Simone CAVALIE qui ont fait en sorte qu'un marché de producteur de pays voit le jour à Livernon. Cet essai a été un "coup de maître" si l'on en juge le succès qu'il a obtenu tous les mercredis pendant les mois de Juillet et Août, aussi la Municipalité n'a qu'un souhait celui que cette opération soit reconduite et pour cela elle s'engage à lui apporter son total soutien.

En résumé, nous souhaitons vivement qu'une large concertation s'établisse au sein de notre communauté. Certaines occasions nous seront données en 1996 avec l'assainissement, la réhabilitation de l'habitat et du cadre de vie, la déviation de Livernon..... autant de sujets qui ne peuvent être bien traités que s'il sont préparés en tenant compte de vos desiderata. Nous comptons donc sur vous et ainsi, forts de votre soutien nous ne pourrions que faire progresser notre Commune "LIVERNON"

Les Elus

**_*_*_*_

BUDGET PRIMITIF 1995

Section de fonctionnement (vue d'ensemble)		
Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fourniture	68000
61	Frais de personnel	352000
62	Impôt et taxes	12400
63	Travaux et services extérieurs	127000
64	Participation et contingent	294205
65	Allocations -Subventions	12285
66	Frais de gestion générale	36500
67	Frais financiers	169435
83	Prélèvement pour dépenses d'investissements	240467
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	1312292
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	115976
71	Produits domaniaux	75000
72	Produits financiers	45
73	Recouvrement de subventions	24794
74	Dotations versées par l'Etat	440235
75	Impôts indirects	11580
77	Contributions directes	625739
82	Produits extérieurs	18923
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	1312292
Section d'Investissement (vue d'ensemble)		
Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	180958
18	Règlement de dettes long ou moyen terme	81377
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	10000
23	Travaux de bâtiment de génie civil	745000
	<u>Dépenses d'investissements</u>	1017335
Articles	Recettes	Budget primitif
06	Excédent d'investissement reporté	55000
10	Subventions d'équipements	450000
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	240467
14	Participation à des travaux d'équipement	150732
16	Produits des emprunts	115600
25	Recouvrement créance long et moyen terme	5536
	<u>Recettes d'investissements</u>	1017335

Quelques explications concernant le détail des articles dans les différents chapitres de la Section fonctionnement :

Dépenses

- Chapitre 60** Achats alimentation cantine, carburants, combustibles, produits d'entretien ménager, fourniture scolaire, fournitures administratives
- Chapitre 61** frais de personnel titulaire et non titulaire, cotisations diverses, charges sociales
- Chapitre 62** Impôts et taxes
- Chapitre 63** Entretien des bâtiments communaux et du matériel, électricité, eau, assurances, achat de petits matériels
- Chapitre 64** Dépenses d'aide sociale, participation aux dépenses de fonctionnement des collèges, cotisation pour dépenses incendie, participation aux charges communales
- Chapitre 65** Subventions
- Chapitre 66** Frais pour fêtes et cérémonies, pour abonnement, téléphone, timbres indemnités élus
- Chapitre 67** Intérêt des emprunts et frais financiers divers
- Chapitre 83** Prélèvement pour dépenses d'investissement

Recettes

- Chapitre 70** Recette camping, remboursement repas cantine, recette taxe d'ordure ménagère
- Chapitre 71** Location des immeubles
- Chapitre 72** Intérêt des prêts
- Chapitre 73** Remboursement eau locataires, participation des communes, droit de bail
- Chapitre 74** Dotations « DGF », dotation de solidarité rurale, dotation chef lieu de canton, dotations élus
- Chapitre 75** Permis de chasse, taxe aux droits de mutation
- Chapitre 77** Produits des contributions directes, dotation de compensation au titre de la T.P., compensation au titre des exonérations sur la T.H.
- Chapitre 82** Résultat de fonctionnement reporté

DIVERSES INFORMATIONS

"Espace propreté"

La commune de LIVERNON a été choisie par le SIVM, en tant que « commune test » tout comme celle de Bédurier pour essayer une nouvelle procédure de collecte des déchets.

A cet égard différentes bennes ont été installées au fond du foirail. Il y en a une pour les objets encombrants, une autre pour les huiles usagées et une double pour les bouteilles plastiques et les papiers et cartons. Ces trois bennes, ainsi que celle pour les bouteilles de verre, déjà mise en place depuis quelques années, sont à votre disposition.

La Municipalité et le SIVM vous invitent vivement à effectuer ce tri qui demande, il est vrai, un peu d'organisation et de discipline, mais cette nouvelle procédure est indispensable tant la production de déchets de toutes sortes est en progression et devient un sérieux problème pour les organismes chargés de leur ramassage.

Quelques instructions :

- il est indispensable de ne pas mettre de cartons entiers dans la benne → obligation de les plier ou les écraser.

- le container pour huile usagée ne doit recevoir que les huiles de vidange

- les bouteilles de verre et les bocaux ne doivent pas avoir de capsules métalliques

Nous avons déjà pu constater que l'expérience bien que récente semblait donner satisfaction, aussi nous vous remercions pour votre civisme.

"Village fleuri"

Puisque nous parlions plus haut de civisme permettez nous de faire encore appel à celui ci et de vous mettre à contribution pour un dernier point.

En effet nous pensons que vous n'êtes pas insensible à l'effort que fait la commune depuis quelques années pour fleurir le village et donner de ce fait une image agréable et accueillante de Livernon. Hélas, pour rester belles et vivaces les fleurs demandent beaucoup d'eau sous notre chaud soleil du Causse ! Certes Thierry Roques s'est jusque là bien acquitté de son devoir, mais au détriment d'autres travaux.

Aussi, nous permettons nous de solliciter les commerçants et habitants qui bénéficient de ces vasques de bien vouloir de temps en temps les arroser (un grand merci à ceux qui déjà s'acquittaient de cette tâche).

"Vivre et habiter à Livernon"

Que sera notre village dans 10 ans ? Imaginons ensemble son devenir et l'amélioration de notre cadre de vie. Pour travailler dans ce sens nous avons décidé de créer une commission extra municipale dénommée "Atelier habitat, cadre de vie". Maryline BESSON, Liliane REVEILLAC, Jean-Paul MEJECAZE et Michel PRUNET sont les membres du conseil Municipal qui en font partie. Venez avec eux compléter cette commission pour réfléchir sur l'amélioration du patrimoine, la place des enfants, les équipements, la création de logements, l'augmentation de la population, l'impact de la déviation de la D2 etc....

Une réunion d'informations pour tous aura lieu début 1996. Nous vous y attendons.

Rappel des résultats des dernières élections Municipales de Juin 1995

Maire : Jacques COLDEFY

1° Adjoint : Marie- Joëlle FOUILHAC-GARY

2° Adjoint : Mireille NEVEUX
3° Adjoint : René REVEILLAC

Délégués aux différentes commissions :

S.I.V.M.

Délégués titulaires : Jacques COLDEFY - Michel VIGROUX
Délégués suppléants : Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY - Liliane REVEILLAC

Syndicat d'Electrification

Délégués titulaires : Jacques COLDEFY - Liliane REVEILLAC
Délégués suppléants : Serge LATAPIE - Mireille NEVEUX

Syndicat de l'Eau

Délégués titulaires : Jacques COLDEFY - Michel PRUNET
Délégués suppléants : Serge LATAPIE - Joseph JOYEUX

Aide Sociale

Jacques COLDEFY - Michel PRUNET - René REVEILLAC - Maryline BESSON - Liliane REVEILLAC

Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Jacques COLDEFY - René REVEILLAC - Serge LATAPIE - Jean-Claude RUSTAND - Jean-Paul MEJECAZE - Jean-Pierre CAUSSANEL - Pierre REVEILLAC

Travaux communaux

Jacques COLDEFY - Serge LATAPIE - Jean-Paul MEJECAZE - Joseph JOYEUX

Voirie Communale

Jacques COLDEFY - Joseph JOYEUX - René REVEILLAC - Jean-Claude RUSTAND - Jean-Paul MEJECAZE

Sports, Loisirs et Associations

Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY - Mireille NEVEUX - Maryline BESSON - Michel PRUNET
- Jean-Paul MEJECAZE

Environnement et assainissement

Jacques COLDEFY - Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY - Michel PRUNET - Mireille NEVEUX - Serge LATAPIE

Budget

Jacques COLDEFY - Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY - Mireille NEVEUX - René REVEILLAC - Michel PRUNET

Affaires scolaires

René REVEILLAC - Maryline BESSON

SIVU/Marché couvert

Jacques COLDEFY - Jean-Claude RUSTAND - Jean-Paul MEJECAZE - René REVEILLAC

Tourisme et relations avec syndicat d'Initiative

Jean-Paul MEJECAZE - Mireille NEVEUX - Maryline BESSON

UN PEU D'HISTOIRE

Ressource en eau de la commune, au début du siècle

S'il m'a semblé intéressant de faire l'inventaire des réserves d'eau de Livernon, c'est pour deux raisons :

La première est l'importance de cet élément pour les générations qui nous ont précédés jusqu'à l'alimentation en eau potable des maisons les plus isolées de nos campagnes.

La deuxième est la somme de travail qu'a représenté, en l'absence totale de moyens mécaniques, le creusement des puits à une profondeur importante - jusqu'à 15 mètres - et des mares qui étaient l'unique réserve d'eau pour une population plus nombreuse qu'aujourd'hui et pour un cheptel aussi important qu'à notre époque.

Ces deux raisons m'ont paru suffisantes pour que figurent sur la liste des éléments de notre patrimoine local, des ouvrages qui ont eu une telle importance pour nos aïeux et auprès desquels nous passons quotidiennement dans une parfaite indifférence, avant qu'ils ne sombrent dans l'oubli.

L'eau

Les spécialistes s'accordent pour nous prédire que l'un des problèmes les plus importants du 3ème millénaire sera le problème de l'eau. En effet si le débit des cours d'eau et des nappes phréatiques reste constant, l'accroissement de la consommation de l'eau (ou du gaspillage) et l'accroissement de sa pollution en font un élément de plus en plus rare. La consommation est passée de quelques litres par jour et par personne au début du siècle, à 200 litres par jour et par personne. L'utilisation industrielle a augmenté de façon considérable. L'utilisation agricole qui était minime est devenue très importante. Parallèlement la population croît sans cesse :

Pollution industrielle : rejet de produits chimiques

Pollution agricole : utilisation toujours plus importante des engrais, élevages industriels.

Pollution atmosphérique

Et c'est peut-être à tort que nous accordons au robinet un caractère inépuisable. Peut-être est-il temps, pour éviter le gaspillage d'évoquer (ceux qui ont 70 ans se souviennent) la hantise du manque d'eau pour les générations passées.

Si de nos jours chaque maison du Causse a sa salle d'eau, il y a moins d'un siècle, la seule eau courante de la maison était ce qu'on appelait pompeusement « La fontaine » : ce petit réservoir de 5 à 10 litres d'eau était fixé à une planche-meuble verticale au dessous de laquelle était placé un bassin de récupération de l'eau. Le tout en tôle émaillée ou en cuivre était un élément de décoration de la salle commune et servait à la toilette des mains et aux petites toilettes. Le robinet laissait échapper un filet d'eau de la grosseur d'un fil de laine et l'eau de récupération revenait, en été, à l'arrosage des légumes. Incroyable économie d'un élément vital prodigué par

le ciel à certaines saisons, mais si rare, donc précieux à d'autres. Si précieux en période de sécheresse qu'il fallait aller le chercher, après assèchement des réserves, au Célé, à 8 Km, avec des chars à boeufs (vitesse de croisière d'un attelage : 3 Km/h !). Ces transports étaient faits souvent de nuit, pour éviter la chaleur que les boeufs ne supportaient pas.

Cette situation extrême pendant la sécheresse estivale fut un peu améliorée dès le début du siècle jusqu'à l'adduction d'eau, par la construction de nombreuses citernes alimentées par l'eau des toits.

Un peu de géologie :

Le bourg de Livernon est bâti sur un « dôme » : remontée des argiles du Limargue sous-jacentes et plus anciennes, à travers les couches du calcaire, plus récentes, du Causse. C'est dans le périmètre de ce dôme que se trouve une vingtaine de puits ou fontaines, donnant pour la plupart une eau calcaire. Ces puits sont alimentés par des sources ou par une nappe phréatique commune et trois d'entre eux donnent une eau sulfureuse (la Fon Grande, la Fon Vieille et le Sal) donc provenant de couches plus profondes (grès). Ce dôme est traversé d'Est en Ouest par une faille : relèvement des strates à la verticale (visible dans le chemin de la tuilerie). Faille que l'on peut suivre jusqu'à 1 kilomètre de part et d'autre de Livernon. Cette faille explique la présence de deux pertes : celle du Pouget, évacuation actuelle des égouts et celle du Sal.

Un peu d'histoire :

C'est probablement grâce à la présence de ce dôme d'argiles, présentant un sol plus riche, que se fit vers le XI^e siècle, l'implantation d'un monastère de l'ordre des Augustins. A cette époque d'après la tradition, le bourg était groupé autour de l'église paroissiale à St Rémy, à l'emplacement du calvaire daté de 1748. La légende prétendait que lors de la démolition de l'église, les cloches roulèrent dans le Sal, en contrebas, où elles seraient encore. A vérifier !..

De cette église ne subsistent que les pierres qui servirent à la construction de la moitié de la maison voisine. L'emplacement du cimetière, devant la maison voisine, était attesté par l'exhumation fréquente de restes humains, à l'occasion des labours, jusqu'en 1950. Les seuls vestiges du bourg, épars dans les murs de clôture des parcelles, vers le Mas de Lacoste, sont des pierres apprêtées et des pierres d'angle dont la présence indique l'emplacement d'anciennes constructions. Puis au cours des siècles, l'agglomération émigra autour du monastère qui, lui, dans la même période, dut décliner pour ne nous laisser comme souvenir que le magnifique clocher daté du XII^e siècle et une petite église, chapelle du monastère, qui devait être remplacée par l'église actuelle en 1890.

Les puits du bourg :

C'est dans un rayon d'une centaine de mètres, excepté le Sal, que se trouve une vingtaine de puits qui ont alimenté la population pendant des siècles. Quel est leur âge ? Difficile de le savoir!

L'un de ces puits est sous le clocher, devant la chapelle St Joseph. Il faut savoir que les églises de cette époque furent construites sur les lieux de très anciens cultes (pré-chrétiens) lesquels comportaient toujours un point d'eau. Ce creusement des puits fut-il poursuivi par les moines et par la population soucieuse d'assurer ses besoins personnels (au moins 6 sont dans la cave de l'habitation, 10 dans des enclos privés) ou collectifs, les 7 autres, souvent de grande dimension étant publics. :

* **Le Puits Mage** : (le plus important) creusé en grande partie dans la roche. Il était pratiquement intarissable. Si le niveau de l'eau, en temps normal, était près de la surface du sol, ce niveau en période sèche baissait jusqu'à une douzaine de mètres pour laisser apparaître un mouvement d'eau courante. L'usure intérieure des pierres de la margelle (stries profondes faites par le frottement des cordes) permet de penser qu'il fut exploité de très longue date. Plus récemment il fut équipé d'un treuil à manivelle, enrouleur de chaîne, qui permettait une exploitation plus facile. Ce treuil est équipé d'un frein qui ralentissait la descente du seau et d'un cran d'arrêt qui permettait une, ou plusieurs pauses pendant la remontée du seau.

* **La Fontaine de St Rémy** : on y accédait par un chemin piétonnier. C'est une grande réserve souterraine, partiellement creusée dans le roc : 75 m³ environ. A l'arrière de la grande réserve, se trouve une 2^{ème} salle dont on voit l'entrée immergée. En période de grande sécheresse, l'eau était rationnée, comme d'ailleurs celle du puits mage. Elle était distribuée par le garde-champêtre ou par le commissaire de police. La légende prétend qu'elle guérissait de la rage.

* **La Fon Grande** : Située dans le communal du Pouget, puits de grande dimension : 6 m de diamètre. Elle est alimentée par une source sulfureuse et se déverse dans le lac. Elle fut recouverte d'une chape en béton en 1930. Cette chape s'effondra peu de temps après sa mise en place. Une nouvelle chape fut coulée et équipée d'une pompe à godets pour l'alimentation d'un lavoir construit à la même époque.

* **La Fon Vieille ou Pouse Vieille** située à l'extrémité d'un chemin en cul-de-sac, dans le même secteur. De même diamètre que la précédente et comme elle, alimentée par une source sulfureuse. Elle est menacée de comblement par le mur de soutènement de la propriété voisine qui la surplombe de 6 à 7 m et qui menace ruine.

* **Le Sal** : Aujourd'hui arasé à la suite de l'effondrement de la margelle et des murs. Situé dans le communal du même nom, il était alimenté lui aussi par une source sulfureuse et se déversait dans la perte voisine de quelques dizaines de mètres. Il était utilisé pour abreuver les animaux des fermes voisines : Mas de la Moune, Mas de Miquel, les Fourques.

Trois des autres puits du bourg sont recouverts ; un place de la halle, l'autre sous la petite place du cimetière, le troisième dans la ruelle qui va du Puits Mage au cimetière. Ils seront vite oubliés. Les autres bien que non utilisés, resteront encore longtemps les témoins de cette époque où l'eau était si précieuse.

Terminologie des points d'eau et description

* La fontaine : Patois : lo Foun : ce terme désigne les réserves de grandes dimensions alimentées par une source. Souvent taillées dans le roc à base quadrangulaire surmontées d'un bâti voûté (St Rémy) ou puits de grand diamètre (Boudoulou).

* La mare, localement le lac : patois : lou la (diminutif : le laquet ou lacarel) : excavation à ciel ouvert de dimension variable, parfois creusé dans le roc. Le fond assis sur une strate inclinée permettait aux animaux l'accès à l'eau au fur et à mesure que baissait le niveau. Ils étaient alimentés par le ruissellement des eaux de pluie ou par un suintement périodique entre deux strates résultant de l'infiltration superficielle dans les terrains environnants. Ils étaient remplis en hiver mais souvent à sec en été, véritable fontaines de Turoluro (la foun d'o Turoluro, ton qué l'y pléou, l'aïgo l'y duro ! (*La fontaine de Turoluro, tant qu'il y pleut, l'eau y dure!*))

* Le puits : patois : lou pou : de diamètre important (2 mètres) ; puits Mage (public) ou Bélinac (privé), entièrement creusés dans la roche, sans mur intérieur ; ou le plus souvent de dimension réduite et bâtis généralement de forme cylindrique.

* Terme local : les tsompes, pouses ou poutsagues : A peu près chaque ferme avait la sienne. C'était une excavation de peu d'importance (quelques m³) souvent dans la cour de la ferme, recueillant l'eau de ruissellement de celle-ci, ou au bord d'un chemin en pente. Ouverte d'un côté, elle servait d'abreuvoir pour le petit bétail et la volaille et de mare à canards et permettait d'économiser l'eau des réserves plus pérennes. On y puisait l'eau d'arrosage des légumes. Plusieurs jardins du bourg ont encore la leur. On en compte encore une quarantaine dans l'ensemble de la commune. La plus grande est dans la cour de la ferme de Bélinac.

* Aires de battage au fléau : patois lou chouol - Aménagées sur une dalle rocheuse en pente, elles recueillaient l'eau en hiver et servaient d'abreuvoir périodique, jouant le même rôle que les tsompes. Ex. le sol "metsié" de Bélinac (*Métsié : commun, public à usage collectif*).

Les hameaux :

Les points d'eau hors du bourg sont aussi nombreux et chaque hameau ou même chaque ferme avait ses propres réserves.

* **Boudoulou** : un puits (privé). Une grande fontaine alimentée par une source abondante. En période de pluie le trop plein forme un ru qui coule jusqu'au Mas de Dauphy.

* **Régouty** : un puits

* **Viazac** : une mare (escavasse) et quatre puits dont deux publics.

* **Rougié** : une grande fontaine très ancienne. Construction circulaire, à l'intérieur de laquelle un escalier mural permettait d'accéder à l'eau jusqu'à son niveau le plus bas.

* **Damance Haut** : lac de Nayrac de type St-Namphaise

* **Damance Bas** : une grande fontaine donnant une résurgence abondante en période de pluies. Construction très originale entourée d'un cayrou et couverte d'énormes blocs remplaçant la voûte.

* **Pécheret** : un lac de St-Namphaise

* **Tantayne** : un puits (champ de puits) une mare (lac du Cloup de la Vaysse)

* **La Tuilerie** : une mare creusée dans l'argile utilisée par la Tuilerie, en activité jusqu'à la fin du siècle dernier près de St Rémy.

* **La Salmonie** : un puits, une mare (champ du lac)

* **Mas de Lacoste** : un puits, une source, une mare.

* **Mas de Latapoune** : une mare, ancienne carrière d'où fut extraite la pierre de construction de l'école en 1911.

* **Mas de la Biscle** : une fontaine, une mare (aujourd'hui comblée).

* **Le Boyme** : une fontaine, un puits.

* **Le Pouzat** : un puits.

* **Les Gasquies** : un puits (champ de puits)

* **Les Gardonies** : une mare

* **La Borde** : un puits

* **Lacam** : une mare (St-Namphaise)

* **Coursan** : une mare

* **Bélinac** : le hameau le plus important : 4 puits (privés) dont l'un d'eux est un magnifique puits-caselle, le seul de la commune. Une mare de type St-Namphaise qui a été entourée d'une margelle-lavoir.

* **La Terre** : une fontaine, une mare.

* **Bresquejouis** : une fontaine, une mare, un puits.

* **Tourniac** : une fontaine, une mare. (Ces trois dernières fontaines bien que plus petites sont du même type que St-Rémy. Sont-elles de la même époque ?).

* **Les Combelles** : deux puits à 4 m l'un de l'autre, à l'extrémité d'une parcelle en forme de chemin sans issue, parallèle à l'ancien chemin des Combelles. Ces 2 puits sont bâtis en carré, l'un bâti sur trois côtés seulement, le quatrième côté étant une strate verticale. L'un d'eux est toujours à sec. Est ce la conséquence d'une erreur, du sourcier ? du puisatier ? ...

* **Mas de Jean Duret** : 3 puits, dont 2 privés, une mare aujourd'hui comblée était au milieu du communal, le puits public s'y déversait. Deux de ces puits, dont le public, en bordure du communal sont bâtis en forme de poire, ce qui indiquerait une origine gallo-romaine.

* **La Devèze** : un puits, une mare comblée (le laquet).

* **Le Mas de Tourel Est** : une petite fontaine à l'extrémité du chemin en cul de sac, qui desservait les deux fermes ; aujourd'hui une seule maison.

* *Le Mas de Tourel Ouest* : un puits, une mare.

* *Le Boyme* : Cet inventaire ne serait pas complet s'il ne mentionnait pas la résurgence périodique du Boyme. Au Boyme se trouve une doline : effondrement naturel appelé localement « cloup ». Cette doline de 50m de diamètre et de 4 à 5m de profondeur est remplie en quelques heures à l'occasion de fortes pluies par une eau jaunâtre, donc circulant sur un fond argileux ou provenant du Limargue : Assier, Sonac ? Cette doline peut même déborder exceptionnellement inondant les champs voisins. Vers 1900 deux jeunes de Livernon, spéléo amateurs, descendirent dans le puits qui se trouve dans la doline jusqu'à une vingtaine de mètres et débouchèrent dans une salle où coule un ruisseau souterrain.

Si cet inventaire, rédigé en partie de mémoire, présente quelques lacunes, il se veut simplement le rappel d'un passé qui, pour beaucoup d'entre nous est déjà entré dans l'oubli.

Marc REVEILLAC

**_*_*

M. Jean-Baptiste MAGNE , nous fait part ci-dessous d'une correspondance du Maire de Breingues au Maire de Livernon, datant de l'an 3 de la République française. Correspondance qui permet de se faire une idée des conditions de vie de l'époque :

" Breingues le 5 Brumaire de l'an 3 de la République française une et indivisible".

"Dès que la loi a parlé, il n'est point de décision contraire admise. L'arrêté du Comité de salut public a fixé le salaire des ouvriers qui voudraient être payés en nature de grains au même taux qu'il était en 1790 il faut nécessairement s'y conformer ; tout ce que je peux avoir dit à ceux qui m'ont parlé de cela que dans la commune de Breingues on donnait le millet à cultiver au quart, mais l'usage de la commune de Breingues ne règle pas celui de la commune de Livernon ; du temps que je puis me rappeler je ne l'ai jamais vu donner au cinquième. Il est vrai que dans un temps plus reculé on le donnait de neuf deux, mais depuis quelques années quelques particuliers qui ne trouvaient pas d'ouvriers le donnaient au quart et insensiblement ils ont entraîné tous les autres.

Vous voyez d'après cela que je n'ai rien préjugé pour ce qui concerne votre commune et j'ai dit au dernier qui m'a parlé de cela d'aller bien vite faire sa récolte.

Salut et fraternité".

Signature : (vraisemblablement CASSAGNE)

Nota : - Brengues s'écrivait Breingues

- Millet : céréale qui n'est plus cultivée que localement en France, mais reste d'un grand usage en Afrique et en particulier dans la zone Sahélienne
- raréfaction (déjà) de la main d'oeuvre, entraînant une augmentation de son coût.

LA MONNAIE UNIQUE, MYTHE OU REALITE ?

Alors que nos élus, au delà de tout clivage politique, sont désormais largement européens, l'opinion publique, depuis la crise des années 90, serait plutôt hostile à l'Europe. L'idée que l'intégration monétaire nous impose des sacrifices dont nous pourrions nous passer est, à tort, assez répandue.

Certes, les "critères de convergence" exigés des Etats pour le passage à la monnaie unique sont nombreux et drastiques, mais ils ne sont pas insurmontables. Ils sont au nombre de six, à savoir :

1) l'inflation ne doit pas dépasser de plus de 1,5% celle des trois Etats membres les plus performants,

2) les taux d'intérêt ne doivent pas dépasser de plus de 2% la moyenne des taux des trois Etats ayant l'inflation la plus faible,

3) le déficit du budget de l'Etat ne doit pas dépasser 3% du Produit Intérieur Brut (P.I.B.),

4) la dette publique ne doit pas dépasser 60% du P.I.B.,

5) le cours du change ne doit pas fluctuer au delà de certaines limites par rapport à la "parité Ecu" (en clair : par rapport à un certain cours moyen européen) ; ce maximum de fluctuation autorisé, fixé initialement à 2,5% a été porté temporairement à 15% en Août 1993,

6) toutes ces conditions doivent être satisfaites simultanément.

Aujourd'hui, seuls l'Irlande et le Luxembourg remplissent ces conditions. Cinq ou six Etats s'en approchent, notamment la France et l'Allemagne. Néanmoins, sur le chapitre des déficits publics, les Français sont loin du compte (en raison, pour une large part, des problèmes d'équilibre des organismes publics que l'Etat doit soutenir). Chez nous, le paiement des intérêts de la dette publique absorbe plus de 10% du budget de l'Etat : il est donc évident que la résorption des déficits s'impose en dehors de toute contrainte extérieure ; le déficit augmente l'endettement, et l'endettement c'est l'impôt de demain.

Il y a là un problème incontournable, qui nous concerne tous, et auquel il faudra bien trouver des solutions négociées. C'est une illusion que de mettre toutes nos difficultés sur le dos de l'Europe : elle ne mérite "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité".

Au contraire, on peut penser que la construction européenne, malgré ses imperfections, a eu un résultat globalement positif, en amplifiant les effets bénéfiques de la croissance (de 1965 à 1990) et en atténuant les effets de la crise. C'est grâce à la PAC des années 60 que notre agriculture céréalière est devenue le 2ème exportateur mondial. C'est aussi grâce à l'Europe et à l'ouverture des frontières que nos entreprises se sont modernisées et exportent une part très importante de leur production (allant dans certains cas jusqu'à 60% du chiffre d'affaire, voire

au delà), faisant de notre pays le 4ème exportateur du monde. Notre taux de chômage, dramatiquement élevé, serait aujourd'hui encore plus fort sans ces ventes que le marché intérieur ne pourrait absorber.

Avec ou sans crise, la marche vers la monnaie unique est donc la seule voie concevable. On peut en attendre les avantages suivants :

1) à l'heure actuelle, quand l'Allemagne augmente ses taux, nous devons suivre, pour défendre le franc et empêcher les fuites de capitaux, même si cela contrarie une relance économique intérieure. Nous sommes donc dépendants du Deutschemark. Nous le serons moins dans l'Europe monétaire, où les taux seront fixés par le collège des gouverneurs des banques centrales,

2) la monnaie unique supprime le risque de change entre partenaires commerciaux. Il y aura donc là des risques en moins, et des économies importantes à réaliser, puisque plus de la moitié de notre commerce extérieure est intra-communautaire, et que l'Allemagne est à la fois notre premier client et notre premier fournisseur,

3) la monnaie unique créera une zone monétaire et économique forte, qui sera mieux abritée des turbulences extérieures que les économies nationales prises une à une. En effet, à la fin de 1992, avec la même masse de capitaux, les spéculateurs américains et japonais ont déstabilisé successivement toutes les monnaies européennes, à l'exception du Deutschemark et du franc français (encore celui-ci a-t-il vacillé). Il sera beaucoup plus difficile et plus onéreux de déstabiliser la monnaie européenne.

Ceci dit, 1999 est très proche. Repousser l'échéance compromettrait dangereusement l'avenir ; mais trop exiger des pays à la traîne peut entraîner des explosions sociales. C'est pourquoi, en marge du récent sommet de Madrid, certains parlementaires européens se sont rencontrés, et ont suggéré d'assouplir quelque peu les critères de convergence, pour tenir compte des impératifs sociaux. Par exemple :

1) un pays qui aurait progressé, même sans l'atteindre, vers l'objectif d'un endettement égal ou inférieur à 60% du P.I.B. serait considéré comme satisfaisant au critère n° 4,

2) face à un déficit public, on devrait analyser ces causes diverses, sa structure, plutôt que de se prononcer en fonction du chiffre total,

3) il faudrait introduire dans le traité un volet social, obligeant chaque Etat membre à définir un plan de lutte contre le chômage, avec contrôle et sanctions ; on éviterait ainsi qu'au nom de la concurrence on "assainisse" les entreprises, petites ou grandes, par des "dégraissages" parfois injustifiés,

4) il faudrait créer un fond de garantie pour aider les pays temporairement victimes d'un choc économique.

Quelques autres mesures ont été envisagées, mais celles-ci sont les principales.

Une fois de plus, les choses importantes ont été traitées dans les coulisses, alors que les médias insistaient sur le changement d'appellation, tout à fait secondaire, de l'Ecu devenant Euro.

Reste maintenant à rallier les Allemands à ces propositions. En effet, ayant connu deux fois en un siècle une inflation vertigineuse qui a ruiné leur économie, ils seront les plus durs à fléchir, même s'ils font partie des Européens les plus convaincus.

En tout état de cause, il y a gros à parier qu'en 1999 que tout le monde ne sera pas prêt : l'Europe monétaire commencera sans doute non pas à quinze, mais avec un « noyau dur » de cinq ou six pays.

Pourtant, techniquement, il est plus facile d'intégrer les monnaies européennes qu'il ne l'a été de fusionner les deux Allemagnes, ce qui pourtant a été fait. Ce qui freine dangereusement la réalisation de l'entreprise, c'est l'affaiblissement, dans les opinions publiques, de la foi dans l'Europe.

Michel PRUNET

LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 1995

ETAT CIVIL

*** Mariages**

Notre mairie n'a enregistré qu'un seul mariage en 1995:

celui de M. *Damien SAVARY* avec Melle *Laurence DEVILLER*, le 15 Juillet

Toutefois un autre intéressant un de nos concitoyens a été célébré au Maroc

le 25 Octobre, il s'agit de celui de M. *Frédéric LOUCOS* et de Melle *Mounira AMDOUNI*.

Nos meilleurs voeux accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.



*** Naissances**



L'année 1995 a vu apparaître :

- *Lucas* au foyer de M. PERROT et Sylvie FRANCOUAL, le 1er Mars

- *Jean-Baptiste* au foyer de M. et Mme Jean-Pierre CAUSSANEL, le
1er Avril

- *Amélie*, au foyer de M. et Mme Patrick REY, le 23 Juillet

Nous avons également appris les naissances de :

Fanny , petite fille de M. et Mme André BOURRÉ, et arrière petite fille de Mme Juliette BOURRÉ.

Pauline et *Nicolas*, arrière-petits enfants de Mme Juliette BOURRÉ

Camille, petite fille de M. et Mme Raymond ROQUES

Lucas, petit fils de M. et Mme Claude LAFAGE.

Timothée, petit fils de M. et Mme Claude MICHON

Thomas, petit-fils de M. et Mme André PAULY

Lucas, petit fils de Mme Simone CAVALIÉ et arrière petit-fils de Mme Marcelle CAVALIÉ

Ambre, petite fille de M. Et Mme Roger MAGNÉ

- Décès

Hélas 1995, n'a pas été que bonheur et nous avons eu aussi le regret d'enregistrer les décès de:

- Lucas FRANCOUAL le 6 Mars

- Joaquim ALBAÏCETA, le 29 Juin

- M. Georges HEREIL, le 10 Juillet

- Denise JUSKIEWENSKI, le 23 Septembre

- Odette GARRIGUES, le 18 Octobre.

Que les familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

* *Nouveaux habitants*

Notre commune maintient sa population avec l'arrivée de nouveaux habitants. C'est ainsi que nous avons pu accueillir en 1995:

- M. et Mme CASIMIRI Mathieu (ancienne maison de M. GIBERT)
- M. et Mme GRAND Patrick, "Les Côtes"
- M. ARMENGAUD Philippe, "La Devèze"
- M. et Mme LUST Jacques "Place de la Bascule"
- Melle VINCENT Dominique "Mas de la Biscle"
- Melle GRELET Carole "Le Boyme"
- Melle DEFROMONT Audrey "Mas de Charles"
- M. JEAN Robert "Le Bourg"
- M. et Mme LAMOOT Christian "Gendarmerie"
- M. et Mme LATAPIE Gérard



- *Permis de construire*

Vingt permis de construire ou autorisations de travaux ont été déposés en Mairie en 1995 par :

- M. GONZALEZ Didier pour une maison d'habitation au "Mas de Girbaye"
- M. VALLIER Jean pour un pigeonnier, route de la Pierre Martine
- M. REVEILLAC Guy pour l'aménagement d'une maison au "Méjour"
- M. PINQUIE Yves pour l'extension d'un poulailler
- M. BOURRE Claude pour la construction de deux logements, "Combe de Tourniac"
- M. RUSTAND Jean-Claude pour un bâtiment de stockage et bergerie aux "Gasquies"
- M. FRAUD Thierry, pour un abri à chevaux
- M. CAUSSANEL Jean-Pierre pour un hangar
- M. CAUSSANEL Jean-Pierre pour la construction d'une maison à Viazac
- M. FREJAVILLE Max pour la réhabilitation d'un bâtiment en habitation
- M. REVEILLAC René pour l'extension d'une maison
- MM. PINQUIE Louis et Yves, pour couverture, crépis d'une maison et création d'ouvertures
- Mme POULET Hortense pour l'aménagement d'une salle d'eau et WC
- M. LUTZ Jacques, pour la réfection d'une toiture et la pose de vélux
- Mme LAFON Jeanine, pour la réfection d'un crépi
- M. MAS Gérard, pour la réfection d'un crépi
- La MAIRIE, pour la réfection de la façade de la poste

- M. HEREIL Marcel, pour la réfection de joints
- M. BONNAN Jean-Claude, pour la suppression de baies vitrées et modification de façade
- M. BERTRAND Raymond, pour réfection d'une toiture

Entreprise

-Reprise de l'entreprise SPEED Service de M. POTIER par M. Vincent GUILLON

- Permis de chasse

48 permis de chasse ont été délivrés en 1995.

- Les permanences à la Mairie

**** Secrétariat***

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14H à 17H

**** Etude de Maître Herbet***

Les mardi et vendredi après-midi

**** Crédit Agricole***

Le jeudi de 11H à 12H 30

**** Dispensaire***

Assistante sociale, le 1er mercredi du mois de 14H 30 à 16H 30

**** Bibliothèque Municipale***

Le jeudi de 15H à 18H

Les sapeurs pompiers de Livernon

Les sapeurs pompiers vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 1996.

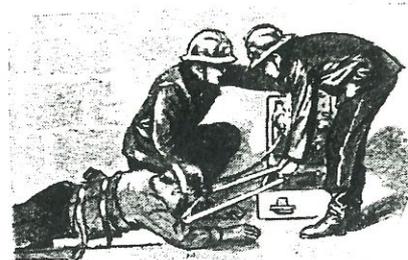
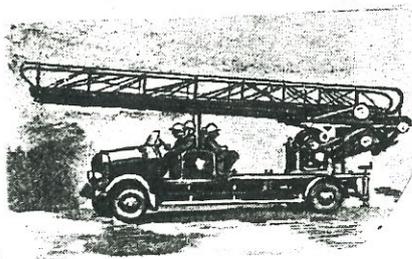
Durant l'année 1995, nous avons recruté au sein de notre équipe Laurent MAUREL. N'étant jamais de trop lors de nos interventions, toute personne intéressée sera toujours la bienvenue.

Nous profitons de ce bulletin pour vous signaler que nous avons pris possession de notre nouvelle caserne et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont mené à bien ce projet qui nous tenait à coeur et nous était indispensable pour travailler dans de bonnes conditions. Nous allons également être doté d'un nouveau camion feux de forêt de sept places courant décembre.

A titre d'informations, voici les différentes sorties effectuées durant l'année :

- 13 V.S.A.B.
- 14 feux de broussailles ou de forêts

- 1 feu de cheminée
- 3 feux de maison
- 2 feux de grange
- 2 feux de véhicule
- 3 feux de décharge
- 14 opérations diverses



Total 52 interventions arrêtées au 30/10/1995.

Nous vous rappelons le quine des sapeurs pompiers au mois de Mars à Lacapelle Marival et la choucroute les 13-14 Juillet 1996.

L'amicale des sapeurs pompiers

VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS LIVERNONNAISES

Bibliothèque

Beaucoup de changement à la bibliothèque de Livernon cette année.

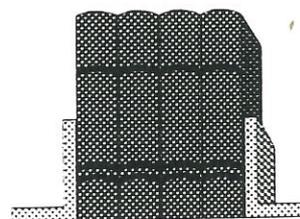
Depuis Septembre, notre collègue Mireille NEVEUX nous a quittés, appelée à des fonctions plus importantes à la Mairie. Nous pouvons toutefois compter sur elle pour les coups de feu et les absences.

Mais à un départ suit une arrivée : Yolande HEREIL est venue nous seconder avec beaucoup d'assiduité et de compétence. Car il faut le dire, la bibliothèque de Livernon marche et marche bien !

Beaucoup d'enfants avec leurs instituteurs toujours dévoués, ou leurs parents, ou bien seuls, et des adultes de plus en plus nombreux font que deux bibliothécaires ne sont pas de trop.

Et puis la grande nouvelle une promesse de la mairie qui nous espérons se concrétisera bientôt ... Une nouvelle salle aménagée avec rayonnages, vitrine, étagères dans un espace commun avec le Syndicat d'Initiative.

Que l'année 96 qui arrive, vous apporte à tous santé et beaucoup de joie avec les livres bien sûr !



Monique SOL

Le syndicat d'Initiative

Depuis sa création en 1963, cette association vieillit tout en prospérant. Toutes les manifestations organisées au cours de la saison 1995 ont connu un beau succès.

La Poule farcie qui a 15 ans : une réussite d'abord pour notre trésorière ; une soirée agréable pour les convives et un gros travail pour les bénévoles qui assurent toujours cette manifestation dans la bonne humeur. Bravo les cuisinières!

Le feu de la St Jean au lac de Lacam : petits et grands étaient toujours aussi nombreux autour du grand feu pour déguster dans la joie tous les délicieux gâteaux offerts.

Le Salon des Causses : celui-ci rivalise avec des salons plus importants. Trente ans en 1996, il faudra bien fêter cet événement comme il se doit.

La foire à la brocante : grand succès malgré un temps difficile.

Le marché des producteurs de Pays : Le premier de ce type dans notre village. Dominique et Simone peuvent être fières du résultat, leurs efforts ont été bien récompensés. Je leur laisse la parole :

"Un marché à Livernon !

Ca va pas non !!! vous n'y songez pas !!

Peu après l'été arrive et soudain tous les mercredis le foirail s'anime, les parasols se déploient, les étals se chargent de productions locales, la convivialité est au rendez vous.

Le songe de quelques uns devient réalité. L'essai est concluant. Les livernonnais et bien d'autres sont au rendez-vous.

La caisse ? elle n'est pas pleine, mais elle n'est pas vide non plus !

*Notre but ; * que LIVERNON « VIVE »*

** créer un lieu de rencontres*

** permettre une sortie hebdomadaire accessible à tous même aux moins jeunes.*

Aujourd'hui, de nombreuses personnes nous demandent avec insistance de recommencer en 96

OUI ! AVEC PLAISIR "

Dominique GRIMAL - Simone CAVALIÉ

Animations prévues en 1996

Poule farcie : samedi 13 Avril

Feu de la St Jean : samedi 22 Juin

2° marché fermier : à partir du 3 Juillet, tous les mercredis

30° Salon des Causses : Inauguration le dimanche 14 Juillet

18° foire à la brocante : dimanche 11 Août

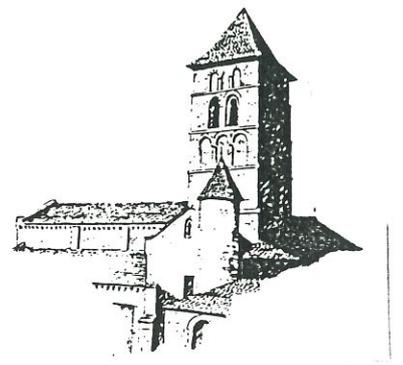
Le syndicat d'initiative vous souhaite une bonne et heureuse année, une bonne santé à tous en 1996.

Jeanne LIAUZUN

L'A.S.E.S.R.E.P

L'Association de Sauvegarde de l'Eglise St Rémy et du Patrimoine.

Nouvelle venue à Livernon, cette association, au sigle un peu long, vous a déjà été présentée à plusieurs reprises. L'objectif qu'elle s'est assigné est très clair et il est, tout entier, exprimé dans sa dénomination.



Créé lors d'une réunion générale à laquelle la population de Livernon avait été conviée, son conseil d'Administration a élu un bureau que voici :

Présidents d'honneur : Pierre DELMAS - Michel VIGROUX

Président : Pierre SOL

Vice-Président : Marc REVEILLAC

Secrétaire : Claude SENAC

Secrétaire adjoint : André ISSALY

Trésorier : Jacqueline VIDAL

Trésorier adjoint : Yolande HEREIL

L'association collabore étroitement avec le Conseil Municipal qui est, seul, légalement habilité à solliciter et percevoir les fonds publics.

Compte tenu de son état actuel et de son importance dans le patrimoine local, la restauration de l'Eglise est classée PRIORITAIRE. Les travaux envisagés sont prévus en deux phases :

- le clocher et l'abside à la charge des Bâtiments de France sur des crédits spécifiques en 96 (pour le clocher au moins)
- la nef ensuite, à la charge du Conseil Municipal et de l'Association, directement engagés dans cette opération.

Sur ce dernier plan, l'action entreprise a porté sur :

- la visite de réalisations récentes (Eglises de St Perdoux et Fontanes notamment)
- la confection du dossier technique confiée au Cabinet d'architectes ROUSSILHES (à Figeac) en relation avec l'Architecte en Chef des Bâtiments de France.
- la recherche de subventions diverses auprès des pouvoirs publics avec l'aide des élus départementaux et régionaux.

En outre, une souscription publique a été lancée dans le village. Dans cette opération, la population de Livernon s'est montrée très généreuse, apportant ainsi le témoignage éclatant de son attachement à son église. Appoint non négligeable : la vente de T-shirts sur les marchés fermiers.

L'argent recueilli permet de faire face à la moitié environ du montant des travaux planifiés.

Merci encore à tous les livernonnais !

Actuellement afin d'éviter toute aggravation de la situation, il sera incessamment procédé à la mise "hors d'eau" de l'édifice par la pose de chéneaux le long de la toiture.

Une assemblée générale est prévue prochainement. Les bilans y seront présentés;

En conclusion , "l'affaire suit son cours" !

Vous serez, bien sûr tenus, régulièrement informés des démarches entreprises et, d'une manière générale; de l'évolution du projet.

Le bureau

Pétanque « La boule livernonnaise »



L'effectif est stable pour cette année écoulée avec l'arrivée de quelques nouveaux licenciés. Du côté des résultats, une nouvelle deuxième place au Challenge interclub, qui rappelons le, depuis sa création, a consacré "la Boule Livernonnaise" trois fois «première» et deux fois "deuxième".

Le renouvellement du bureau pour la saison 96 voit avec plaisir, le retour de Robert BOURRÉ. Profitons aussi de l'occasion pour remercier Marc VAYRAC pour les trois dernières années passées à ce poste. Il reste néanmoins au service du Club pour les grands rendez-vous de la saison prochaine.

A ce propos, n'oubliez pas, en Janvier, le traditionnel concours de belote qui réunit toujours de plus en plus d'équipes.

La boule livernonnaise et tous ses adhérents vous présentent ses meilleurs voeux pour 1996.

Le bureau

QUERCY FOOT 92

L'objet de cet article n'est pour une fois pas polémique.

En effet, forts d'une certaine assise au sein du Club que nous animons, les livernonnais sont entendus et leurs avis font le plus souvent force de loi.

Pour nous l'intérêt communal et cantonal est toujours présent à l'esprit.

C'est ainsi que diverses manifestations se sont déroulées à la salle des fêtes et se dérouleront à nouveau.

Nous croyons savoir que nous bénéficions de la confiance des élus, qui savent que nous sommes à même de protéger les installations communales. A ce propos, nous avons apprécié la remise en état des vestiaires qui ont bénéficié d'un rafraîchissement devenu indispensable. Les joueurs ont su l'apprécier et les dirigeants, le souligner.



Profitant de cette rubrique, permettez moi de saluer le travail qu'effectue bénévolement Claude LAFAGE. Nostalgique de la tondeuse à gazon, il s'emploie sans compter à l'entretien des installations sportives de la commune.

Claude, ton dévouement est connu de tous, dommage qu'il ne serve pas d'exemple à d'autres.



Dans le même sens, il est important de remercier tous les commerçants et artisans de Livernon, qui, chaque fois qu'ils ont été sollicités, ont répondu à l'appel. Veuillez trouver ici, l'expression sincère de nos remerciements, car vous nous permettez de fonctionner normalement.



1995 vient de s'achever avec son cortège de bons et moins bons moments.

Permettez moi encore de m'incliner respectueusement devant ceux et celles, jeunes ou moins jeunes, qui nous ont quittés. Ils ont tous compté dans la vie du Club.

Avec cette nouvelle année, nous espérons n'avoir que des occasions de nous réjouir et nous espérons que 1996 vous apportera à tous la concrétisation de vos espérances personnelles ou collectives.

Gilles SOUCAZE-GUILLOUS

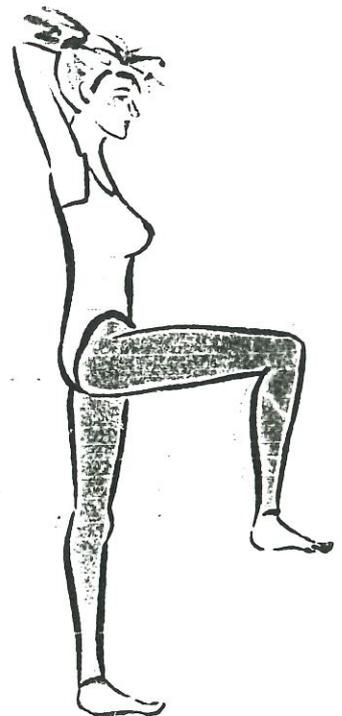
Gymnastique Volontaire

Section de Livernon - « Ensemble pour la forme »

Avec la rentrée de la mi-septembre la section a retrouvé son dynamisme habituel, c'est à dire 3 séances hebdomadaires réparties entre Livernon et Assier.

Les 9 et 11 Janvier a eu lieu le traditionnel partage de la galette offerte par la section, en présence des maires de Livernon et Assier.

Le 12 Mars, la section a organisé la "journée-relais" du "Petit arbre vert" (logo de la GV) qui circule de section en section à travers le Lot. C'est ainsi qu'une soixantaine de participants, représentant une douzaine de sections se sont retrouvés place de la halle à Livernon pour le diriger vers Assier, en passant le long de l'élevage de sangliers, au Mas de Périé, puis au dolmen la "Table de Roux". A l'arrivée, sur l'esplanade du château d'Assier un guide attendait ceux qui désiraient visiter la demeure de Galiot de Genouilhac. Après le pique-nique, la randonnée s'est poursuivie vers le hameau de Viazac d'où la vue est superbe. Vers 17H un copieux goûter attendait les sportifs à la salle des fêtes de Livernon.



Le 2 Avril : la section a organisé une randonnée pédestre sur les terres de Galiot, seigneur d'Assier, nous faisant découvrir de vieilles bornes de pierres, dont une garde encore les traces d'une sculpture de la « fameuse salamandre ».

Le 21 Mai : nouvelle randonnée pédestre "A la découverte des fontaines de Cambes" et pique-nique aux étangs de Puy-Blanc.

Le 21 Juin : repas de clôture de la saison.

Le 2 Juillet : une randonnée "du côté de Reyrevignes" n'a malheureusement pas eu le succès habituel. Elle sera refaite au printemps 1996.

Le 13 Août : La section était présente à la brocante de Livernon pour assurer sa publicité. Un stand proposait des brochures et des dépliantes donnant des renseignements sur la gymnastique volontaire. A cette occasion des porte-jetons de caddies étaient proposés au profit de la section. Ils représentent une caselle (emblème de la section) et ils sont encore disponibles auprès des responsables du Club au prix de 15F.

"Ensemble pour la forme" est une section qui représente fièrement le canton car ses licenciés viennent des différentes communes composant le canton de Livernon. De 47 licenciés le club est passé à 62, ceci grâce à sa renommée.

C'est une section où l'on entretient l'esprit sportif et convivial. Il est toujours possible de venir assister aux séances en spectateurs et très vite vous serez séduits par la bonne ambiance de travail qui règne de 20H à 21H les lundi et mercredi dans les salles des fêtes de Livernon et Assier.

Les animatrices sont soucieuses de votre santé. Leurs compétences ont été reconnues et ont fait l'objet d'un diplôme FFEPGV. Elles suivent une formation continue, sous forme de stages proposés par la fédération GV. C'est donc sans crainte que vous pouvez devenir vous aussi "licenciée GV" et bénéficier des bienfaits de la gymnastique d'entretien, à laquelle s'ajoute l'apprentissage de pratiques nouvelles : Step , stretching etc...

Pour tous renseignements vous pouvez contacter

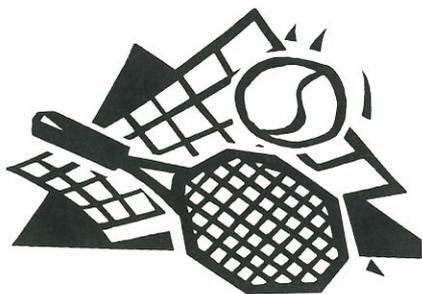
- Maryline TOMBOIS 65 40 06 02

- Mireille NEVEUX 65 40 52 84

Elles vous souhaitent une heureuse année.

Mireille - Maryline

Tennis



Comme annoncé dans le précédent bulletin il n'y a pas eu de championnat départemental UFOLEP, mais les joueurs qui ont fréquenté le court ont été très nombreux.

En effet, de 30 cartes vendues en 94, nous sommes passés à 53 et le nombre des tickets horaires est également en hausse.

La récente réfection du court et le cadre agréable dans lequel il se situe contribue sûrement à cette progression. Les dirigeants s'en réjouissent et espèrent encore mieux en 96, surtout au niveau des jeunes de 12 à 18 ans.

Bonne année pour l'école de tennis qui a débuté à la mi-juin pour se clore le 16 Août par un goûter offert par le Club, en présence des parents et représentants de la Municipalité. Dix enfants de 8 à 11 ans ont bénéficié des cours de M. Pierre Bousquet, professeur de tennis de Figeac.



Les enfants et leurs parents semblent satisfaits. Le professeur est content de ses petits élèves et les dirigeants s'associent à la satisfaction de tous. L'école de tennis reprendra durant les grandes vacances 96 et espère vivement accueillir un plus grand nombre d'enfants de Livernon et des communes voisines également.

Bonne année à tous et à bientôt sur le court.

Mireille NEVEUX

ADMR du canton de Livernon

Succès, difficultés et échecs du maintien à domicile

L'ADMR offre des aspects positifs :

- un travail ménager bien fait
- les courses assurées
- une personne de confiance qui écoute et rompt votre isolement
- un éventuel conseil dans l'amélioration de l'habitat
- bref une zone de secours en cas de coup dur

L'ADMR a aussi ses difficultés

- présence quelquefois insuffisante : 2 heures par semaine c'est PEU, mais ce n'est pas NUL
- le travail du week end n'est pas couvert. Si vous êtes modérément gêné rien de grave. Pour un handicap important, en l'absence d'une auxiliaire de vie, il faut s'assurer la présence d'une ou deux aides ménagères ou employés de maison qui pourront se relayer. L'allocation compensatrice tierce personne est nécessaire.
- l'horaire ne permet pas toujours d'assurer la préparation du repas de midi, on devra alors faire appel aux voisins ou au restaurant le plus proche en attendant « le portage des repas ».

- bien ou moins bien organisé, le service peut toutefois échouer : quand la personne devient confuse, quand elle perd tous ses points de repère ou si son état constitue un danger pour elle même. Dans ces cas là, il faudra malheureusement se résoudre à l'hospitalisation ou à l'entrée en maison de retraite.

Perpectives d'avenir

Le service ne peut fonctionner que s'il est bien structuré grâce aux bénévoles (Des mots latins BENE " bien" et VOLO "je veux ").

si leur tâche est quelquefois difficile

- des contraintes administratives complexes d'un côté (on devient plus gestionnaire que militant)

- une parcellisation des actions sur le terrain de l'autre (réalisation des dossiers, finances organisation des congés, médecine du travail etc.),

leur tâche est aussi passionnante : AIDER des personnes à rester chez elles, améliorer leur cadre de vie, animer l'association, être un des premiers employeurs du canton, tout autant de raisons qui sont motivantes.

Pour l'avenir nous faisons un pressant appel à l'entrée de jeunes retraités dans l'association afin de relayer ceux déjà en place qui peinent et quelquefois s'essoufflent.

L'ADMR a fêté en 95 ses 50 ans d'existence !

Bonne année 1996 et encore longue vie à notre association.

Pierre DELMAS

L'Aéroclub de Livernon

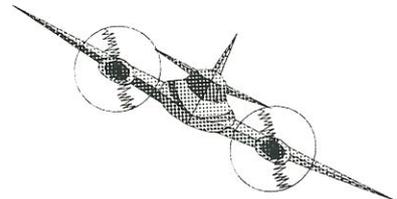
Que sont devenu Delphine (la plus jeune, 15 ans et demi), Carole, Romain, Fabrice et Germain, les jeunes élèves-pilotes que nous vous avons présentés l'année dernière ?

Comme vous vous en doutez, il ont tous progressé. Plus ou moins vite compte tenu de leurs loisirs car les études sont évidemment prioritaires.

Parmi eux, cinq ont déjà obtenu le brevet de base et peuvent désormais voler, seul à bord, dans un rayon de 30 Km autour de l'aérodrome. Le sixième doit être présenté à cet examen dans un proche avenir.

Enfin, nouveau venu à l'aéroclub, Grégoire VICHE a récemment décroché le brevet complet de pilote d'avion quelques jours après ses 18 ans (âge minimum requis).

Bravo à cette jeune promotion formée avec beaucoup de soin par Henri TREPONT, instructeur qualifié du Centre Interclub Aéronautique « CICA », centre-école constitué par l'Aéroclub de Livernon et le Club "Les Ailes de Durbans".



Et les moins jeunes ? Ils ne restent pas inactifs non plus. L'activité aérienne reste soutenue : 500 heures pour l'Aéroclub de Livernon sur les 1100 heures globalement affichées par le CICA. Témoignage indiscutable de l'engouement que suscite l'aéronautique dans notre région.

Les effectifs, d'année en année, sont stables. De nouveaux membres, parfois retraités, parfois extérieurs à la région se lancent dans l'aventure aérienne pour chercher peut-être une nouvelle jeunesse dans une atmosphère sympathique.

Enfin dernière nouvelle ! C'est Daniel CLOUET notre chevalier du ciel, qui assure, depuis mars dernier, avec le dynamisme qui lui est propre, la présidence de l'Aéroclub de Livernon. Sûr que ça va voltiger, b... !!!

Quant à l'aérodrome, c'est sur le Causse notre port de plaisance. Nous n'avons pas l'étendue marine. Nous avons mieux : un espace sans limites, le ciel. Nous n'avons pas de bateaux mais nous avons des avions

Viendrait-il à l'esprit d'un habitant de la côte d'ignorer son port. Alors soutenons notre aérodrome et notre aéroclub.

Le bureau

Les CATM dans le Pas de Calais

Le 23 Août 1995 les CATM de Livernon embarquaient à Assier pour le Pas de Calais où les attendaient à Arras les cars Bajus et des CATM d'Avesnes-le-Comte, parmi lesquels le Président Albert DECOIN. Reçus dans cette petite ville avec beaucoup de convivialité, un bon programme les attendait

Le 24 : visite du terminal d'Eurotunnel près de Calais. Après avoir regardé un film sur le fonctionnement de celui-ci, ce fut la visite guidée en car. Les machines qui ont servi pour le creuser, de vrais mastodontes, étaient là. Le shutles, trains de plusieurs centaines de mètres, se succédaient transportant camions, voitures et voyageurs. N'oublions pas la Cité Europe, grand centre commercial où différents pays sont représentés. Dans l'après-midi en route pour Boulogne-sur-Mer et la visite de Nausicaa, grand aquarium de la mer avec de nombreuses variétés de poissons. Nous avons même pu admirer des requins, des crustacés et des fonds marins reconstitués.

Le 25 : repas dans les familles d'accueil où les nouveaux font connaissance et les anciens se retrouvent.

Le 26 : direction Lénarde dans le Nord. Visite du Musée de la Mine. Celle ci est commentée par d'anciens mineurs. On a pu se rendre compte du travail pénible de ces hommes, car machines et ouvriers y sont représentés dans des positions souvent très peu confortables et sous-terre. On a pu y voir aussi la modernisation progressive de la mine.

Le 27 : dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts. Réception par la Municipalité et buffet campagnard dansant offert. Bonne ambiance entre les deux associations et la Municipalité. Nous avons pu à cette occasion faire plus ample connaissance.

Le 28 : après une matinée libre, départ pour la Somme à Amiens. Visite des Hortillonnages, le marais entrecoupé de canaux. Beaucoup de cultures maraîchères et de belles propriétés fleuries. Plus tard, visite de l'immense cathédrale remarquable par son architecture gothique du XIII^e siècle, ses sculptures célèbres des portails et ses nombreuses peintures.

Le 29 : séparation des amis d'Avesnes-le-Comte et de Livernon. Le périple se termine l'après-midi en gare d'Assier. Seuls restent les bons souvenirs.

Le bureau

"Les Gais Lurons" - Club du 3^e Age

Le Club du 3^e Age, les « Gais Lurons » vous adressent ses meilleurs voeux pour 1996.

1995 cède le pas à 1996 ; bientôt vingt ans d'existence pour ce club qui ne cesse de s'agrandir. Une fois de plus cette année écoulée a été particulièrement fertile en activités. Le bilan de nos sorties que vous pourrez lire ci-dessous en est le témoignage.

27 Janvier : Assemblée générale suivi du repas traditionnel.

7 Mars : Repas choucroute à Montbazens.

4 Avril : Périple à St Geniez d'Olt avec visite de la ville et de ses environs.

19 Mai : Découverte: de la faune à Murat, du Viaduc de Garabit et de Chaudes Aigues.

20 Juin : C'est vers Golfech que nous nous sommes dirigés, avec visite de la centrale nucléaire et repas à Espalais

4 au 19 Septembre : Cette année le voyage annuel se déroulait en montagne et c'est ainsi que nous avons passé un magnifique séjour à Gap. Notre hébergement à l'hôtel Freissinouse (Hautes Alpes) a été des plus agréables. Nous avons visité le col d'Isoard et sa région. Comme toujours nous nous sommes quittés après un bon repas au Restaurant LAFON à Livernon.

13 Octobre : Cap sur la Dordogne, avec visite du village du Bournat.

17 Novembre : Dégustation d'un succulent stockfich aux Albres.

26 novembre : Le quine annuel qui se déroulait à la salle des fêtes de Livernon a obtenu du succès. Merci aux générateurs donateurs.

Ainsi se terminent les ballades de l'année qui se sont déroulées dans la bonne humeur. Malheureusement notre Club a du déplorer le décès d'un de ses adhérents. A sa famille éprouvée, le Club réitère ses sincères condoléances.



Toujours prêts pour un bon repas

M. Thérèse BAZIRE

L'Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire 1995 a été pour les membres de l'association et les instituteurs, riche en activité:

* *le 3 mars : sortie à la neige* à Laguiole. Les plus petits ont choisi la luge et les autres ont chaussé les skis pour se laisser glisser sur les pistes de fond ou de ski alpin.

* *huit jours plus tard* comme coutume, le *repas de l'école*. Cette année une nouveauté, le cassoulet prit la place de la paëlla et fut fort apprécié.

* L'association des parents d'élèves a permis comme les années précédentes de financer les *sorties à la piscine de Leyme* pour la plus grande joie des enfants.

* La coopérative, l'association des parents d'élèves et la participation des familles ont permis cette année d'offrir aux enfants de l'école un voyage de fin d'année inoubliable : *trois jours en Camargue et en Provence*.

1° Jour : visite à la bambouseraie d'Enduze, puis le moulin de Daudet, Fonvielle, les Baux et pour terminer St Rémy de Provence, "l'Arc Municipal" et "le Mosolet".

2° jour : halte au parc ornithologique, puis visite guidée d'Arles, les Arènes, le théâtre antique, le musée Van Gogh. L'après-midi, visite d'une manade, dressage des chevaux, promenade en calèche au milieu des taureaux. Enfin en soirée, balade sur la plage des Saintes Maries de la Mer.

3° jour : cette journée débute à Avignon avec visite de la ville en petit train, découverte de la place des Papes, du jardin botanique sans oublier le célèbre pont. Passage au pont du Gard et pour terminer Nîmes, ses Arènes et la Maison Carrée.

Les enfants de l'école de Livernon garderont longtemps le souvenir de ce beau voyage.

* *Pleine réussite pour la Kermesse* du 15 juin. Le beau temps a permis que cette belle journée s'achève par un repas en plein air dans la cour de l'école.

Le Bureau

Le Comité des Fêtes

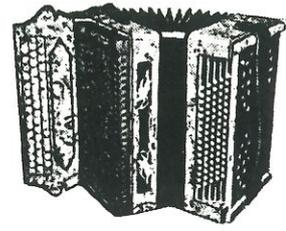
Le Comité des fêtes de Livernon vous présente ses meilleurs voeux pour 1996.

Le bureau remercie tous les membres du comité qui se sont investis dans l'organisation de la fête 95 ainsi que les personnes extérieures qui ont donné un précieux coup de main.

L'intervillage du dimanche après-midi, entre les communes de Blars, St Sulpice, Marcilhac et Livernon a connu son succès habituel. Malgré les dépenses supplémentaires et les incidents techniques du dimanche soir, le bilan des festivités 95 est des plus satisfaisants.

Les festivités 96 se dérouleront les 16, 17, 18 et 19 Août .

L'assemblée générale du Comité des fêtes qui aura lieu courant janvier devra désigner un nouveau bureau. Nous souhaitons que toutes les personnes qui veulent participer à l'animation du village, s'intègrent au sein de la nouvelle équipe.



Le bureau

LE MOT DU MAIRE

Mil neuf cent quatre vingt quinze vient de s'achever. Voici donc six mois que le Conseil Municipal a été renouvelé. La nouvelle équipe qui a été élue m'a confié la responsabilité de conduire notre Communauté.

J'ai de bonnes raisons d'espérer que nous ferons tous ensemble du bon travail. Nos mots d'ordre sont "concertation et transparence". Nous sommes vos représentants et votre participation nous est indispensable car il ne faut pas oublier que la vie d'une commune se fait avec toute la population.

Je ne saurais faire ce premier article sans adresser en votre nom à tous, mes remerciements à M. Michel VIGROUX pour le temps, la disponibilité qu'il a mis au service de Livernon durant plusieurs années. En effet Michel VIGROUX après 24 ans au service de la collectivité, dont 18 ans en tant que maire n'a pas souhaité un nouveau mandat. Pour lui témoigner sa reconnaissance, le Conseil Municipal a d'ailleurs décidé dans sa première séance de travail de le désigner comme délégué titulaire au SIVM. Désignation qui lui a permis d'en garder la présidence et de ce fait de ne pas être totalement à la retraite.

Mes remerciements iront également à M. le Docteur Pierre DELMAS qui a fait valoir son droit à la retraite après 36 ans passés au Conseil Municipal et 6 ans au Conseil général. Un tel bail méritait bien un peu de repos !

Je salue tous les conseillers sortants qui pour des raisons personnelles ont choisi de ne pas se représenter. Je constate avec plaisir que tous continuent à oeuvrer activement dans diverses associations.

Je dis un grand merci à toutes les personnes qui nous ont fourni des articles pour confectionner ce bulletin. Ces articles sont le témoignage vivant de l'intérêt que vous portez à votre village "LIVERNON" en exerçant une activité bénévole au service de tous et pour le bien de tous.

Cette année se termine de façon morose. Les grèves, les mouvements sociaux, autant de phénomènes sociaux qui font que le doute s'installe sur l'avenir. L'administration pour des raisons budgétaires réduit ses aides (suppression de la franchise postale à compter du 1er Janvier 1996). Malgré cela nous devons aborder 1996 avec l'espoir de pouvoir mener à bien les projets cités précédemment dans l'éditorial (clocher, église, assainissement, voirie, bibliothèque, syndicat d'initiative, entretien bâtiments..)

L'intercommunalité sera une des réflexions de l'année. La volonté d'entente et de partage des projets est à mettre au grand jour à l'intérieur de notre Canton. A ce moment là, à mon avis, les problèmes d'aide de financement et de solidarité seront résolus en grande partie.

Je salue tous les nouveaux habitants qui ont choisi de venir s'installer à LIVERNON. A toutes et à tous je vous présente mes meilleurs voeux pour 1996.

Jacques COLDEFY